

# DITES-LE AVEC VOS MOTS, VOS IMAGES...

## Règlement du Concours

### Objet du concours :

Le Réseau Santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador (RSFTNL) organise le concours intitulé « Dites-le avec vos mots, vos images » pour vous encourager à exprimer votre état d'esprit en cette période de Covid-19 et, pour ceux et celles de la région de Saint-Jean, à la suite de la tempête Snowmaggedon. C'est l'occasion de partager vos émotions de manière créative sur la façon dont l'année 2020 vous a affecté jusqu'ici.

### Qui peut participer :

Tout résident de Terre-Neuve-et-Labrador peut participer. Il n'y a pas d'âge limite : les enfants de moins de 18 ans concourront dans la catégorie « Junior ».

### Comment participer:

Rédigez un texte ou composez une œuvre graphique et soumettez-le-nous par courriel uniquement, à l'adresse suivante : <u>communications.sante@fftnl.ca</u>, du 3 au 28 août 2020 inclus. L'annonce des résultats aux personnes participantes se fera durant la première semaine de septembre, avant la publication dans les médias.

Les œuvres devront être au format PDF, JPEG ou JPG et être accompagnées d'une brève note d'intention en français incluant vos nom, prénoms, (l'âge pour les participants de moins de 18 ans) et spécifiant le type d'œuvre envoyée. Attention, aucune information personnelle ne doit apparaître sur l'œuvre elle-même sous peine d'être disqualifiée. De même, un participant ne peut soumettre qu'une seule œuvre.

#### Prix:

Un jury appréciera chaque œuvre et sélectionnera 4 gagnants, deux dans la catégorie Adultes : un 1er Prix (150\$), un 2ème Prix (100\$), et deux dans la catégorie Juniors (moins de 18 ans) : un 1<sup>er</sup> Prix (50\$) et un 2<sup>ème</sup> (25\$). Ces montant viendront sous la forme de cartes visa à dépenser dans une librairie, une épicerie ou un magasin spécialisé en fournitures d'art. Par ailleurs, les œuvres gagnantes seront publiées sur les réseaux sociaux et le site du RSFTNL ainsi que dans le Gaboteur. Le RSFTNL se réserve le droit de publier également des œuvres n'ayant pas été primées ainsi que celui de demander aux participants de lui envoyer l'œuvre dans sa forme originale.

#### **Conditions:**

Les participants au concours (primés ou non) autorisent par ailleurs implicitement le RSFTNL et la FFTNL à disposer des œuvres fournies à leur convenance, de procéder à leur numérisation en vue de le publier sur leur réseaux sociaux, leur site Web, de les imprimer et les diffuser au grand public sur tout sujet, dans le cadre de ses missions. L'envoi d'une œuvre vaut accord sur les conditions du présent règlement.

## **Composition du Jury:**

Le jury qui examinera les œuvres soumises au concours est composé des 4 personnes suivantes :

- Lise Richard, Directrice du Réseau Santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador;
- Roxanne Leduc, Directrice générale adjointe de la FFTNL;
- Gaston Létourneau, Coordonnateur de Franco-Jeunes TNL;
- Nathalie Gagnon, Coordonnatrice du Réseau Culturel francophone de TNL;

Chaque membre du jury bénéficie d'une seule voix et devra désigner un vainqueur dans chaque catégorie. Les membres du jury ne sont pas autorisés à voter pour les dessins de leurs propres enfants ou celles de leurs conjoints.

